



SAINT-JUST-LA-PENDUE

Bulletin Municipal
Décembre 2018



LE MOT DU MAIRE



Voici l'hiver et ses frimas, le brouillard, la pluie, la neige et le verglas. C'est la fin de l'année, le moment du bilan, des projets et des vœux. Comme à l'accoutumée, le bulletin municipal me donne l'occasion de m'adresser à vous.

L'année 2010 sera encore marquée par la crise budgétaire internationale qui touche, un à un, les pays les plus fragiles de l'Europe : après la Grèce, c'est l'Irlande qui a fait appel à la communauté pour éviter la faillite financière et nous craignons tous que de nouveaux états en situation délicate aujourd'hui connaissent les mêmes difficultés en 2011.

En France, la réforme des retraites a constitué l'évènement majeur de la rentrée pour nos concitoyens. Indispensable, satisfaisante pour les uns et contestable pour les autres, elle a suscité nombre de discussions et de manifestations. Ce qu'il faut toutefois retenir, compte tenu de l'évolution de la démographie, de l'espérance de vie qui s'allonge sans cesse, c'est que nous devons sauver et pérenniser à tout prix le système de la « répartition », beaucoup plus juste et solidaire que celui, par exemple, des « fonds de pension », dont certains retraités de pays étrangers, comme les USA, ont malheureusement connu les limites.

St-Just cependant continue d'avancer, les effectifs de l'école ont encore augmenté et nous nous interrogeons : devons-nous ouvrir une huitième classe ?

La garderie périscolaire fonctionne très bien depuis la rentrée de septembre et rend de précieux services aux familles.

Les élus ont travaillé sur le projet de la crèche : la réhabilitation des locaux de l'ancienne école primaire vont bon train maintenant, et l'ouverture aura lieu, nous l'espérons malgré un peu de retard, au printemps ; ainsi, le dossier de la « petite enfance » sera bouclé.

Déjà, nous préparons 2011 ; l'équipe municipale, faute d'acquéreur à ce jour, réfléchit à l'utilisation des locaux de l'ancienne maternelle.

D'autre part, une étude sera lancée prochainement pour la réfection de la rue de Lyon, des travaux étant nécessaires pour les réseaux secs et humides ainsi que pour la réfection des trottoirs et de la chaussée.

Enfin, en collaboration avec le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire), un programme est en cours, visant à faire des économies d'énergie à la salle polyvalente, avec le remplacement du bardage (côté foot) et du système de chauffage, ancien, glouton en combustible et devenu aujourd'hui obsolète.

Un second programme pluriannuel permettra de son côté de réduire nos consommations d'électricité sur l'éclairage public.

Mais les soucis demeurent, et nous restons à la fois attentifs à la réforme des collectivités locales, vigilants pour conserver l'indépendance financière et administrative de nos communes, rigoureux pour la gestion des finances communales.

En me confiant l'honneur et la responsabilité de diriger notre commune, vous m'avez demandé de m'occuper au mieux de chacun d'entre nous. Avec tous ceux qui travaillent autour de moi, une belle équipe d'élus et de collaborateurs, nous avons à cœur de toujours mieux vous servir.

Certes, il y aura toujours des choses à améliorer et à faire, il y aura toujours des attentes et des exigences non satisfaites. Restons lucides, nous préférons parler de ce qui est fait ou va se faire, et bien des progrès ont marqué notre quotidien au cours des années passées.

Notre récompense, nous la trouvons dans vos messages, vos paroles, vos sourires et des dizaines de petits gestes que vous nous accordez tout au long de l'année.

Que 2011 vous permette d'accéder à tout ce que vous portez d'espérance en vous.

Et aussi, comme le dit un très joli poème de **Rosemonde Gérard** pour la nouvelle année, je souhaite :

Bonne année à toutes les choses :
Au monde ! A la mer ! Aux forêts !
Bonne année à toutes les roses
Que l'hiver prépare en secret.

Bonne année à tous ceux qui m'aiment
Et qui m'entendent ici-bas...
Et bonne année aussi, quand même,
A tous ceux qui ne m'aiment pas.

Votre Maire, Guy FABRE

2000 : CETTE ANNÉE-LÀ...

Bien sûr, l'année 2000 aura connu son lot d'événements dramatiques, comme ces violentes intempéries dans le sud de la France ou le crash du Concorde dans la région parisienne avec beaucoup de victimes à déplorer. Bien sûr, la France a connu quelques moments difficiles, avec des mouvements sociaux des routiers, ambulanciers et agriculteurs bloquant notamment les dépôts de carburants.

Bien sûr, la mise en cause de quelques hautes personnalités dans l'affaire Elf, sans aucun rapport évidemment avec la sortie du film « Escroc, mais pas trop » de Woody Allen, a un peu entaché l'image de notre pays.

Bien sûr, seulement 30 % de l'électorat ont participé au référendum qui a fixé à 5 ans la durée du mandat présidentiel.

Mais que diable, cette première année du millénaire n'a pas vu le bug informatique promis par les spécialistes se produire, le CAC 40 atteint sa valeur record, la durée du travail hebdomadaire est ramenée à 35 heures pour les entreprises de 20 salariés et plus, le nombre de chômeurs en France passe au-dessous de la barre des 2,5 millions, Johnny Halliday, en pleine forme, fête ses 40 ans de carrière, 10 200 sportifs représentant 200 pays participent dans la joie aux jeux olympiques de Sydney et l'équipe de France de football gagne le championnat d'Europe des Nations (si, si...), autant d'événements qui ne pouvaient qu'augurer un avenir meilleur.

Vivement 2010 !

La pire drogue, c'est l'amertume, elle empoisonne la vie, mais conserve son homme.

Pierre Baillargeon

COMMISSION DES FINANCES

1^{er} janvier 2010 : date historique pour les entreprises qui voient, sans doute avec plaisir, disparaître la taxe professionnelle (ancienne patente) qui les pénalisait, encourageait de plus les délocalisations et affaiblissait l'industrie en général. L'objectif de l'Etat est donc clairement économique.

Evidemment, cette taxe professionnelle était également une ressource essentielle pour les collectivités territoriales ; elle représentait par exemple pour St-Just 57 % des ressources fiscales de la commune d'où l'inquiétude législative des élus.

Mais l'Etat a tout prévu et s'est solennellement engagé à compenser intégralement et durablement les effets financiers de la réforme pour chaque collectivité territoriale prise individuellement grâce, semble-t-il, à un jeu subtil de transfert de taxes, de fonds de garanties, de mécanisme de péréquation...

Et les ménages dans tout ça ? Et bien, rassurez-vous, cette réforme n'aura, paraît-il, aucune incidence pour eux, du moins au niveau des impôts locaux qu'ils supportent.

Parce qu'il faudra quand même nous expliquer comment on peut garantir le même niveau de ressources tout en supprimant des recettes et sans que personne ne paie la différence...

La mise en place de cette nouvelle architecture fiscale apparaît compliquée.

L'année 2010 est d'ailleurs une année de transition, seule la disparition de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier étant effective, le reste du dispositif ne devant être opérationnel qu'en 2011, avant de subir, n'en doutons pas, des remaniements, des réajustements en 2012 et suivantes.

Pour faire... simple, le conseil municipal a voté, en 2010 :

- comme d'habitude les taux des taxes d'habitation et foncières,
- pour la première fois le taux de la CFE (contribution foncière des entreprises),
- pris note du versement par l'Etat d'une « compensation relais » en lieu et place du produit qu'aurait rapporté la taxe professionnelle.

NOS IMPÔTS

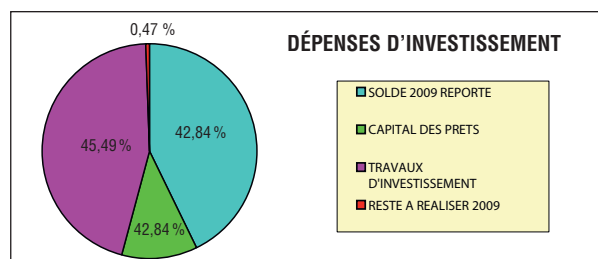
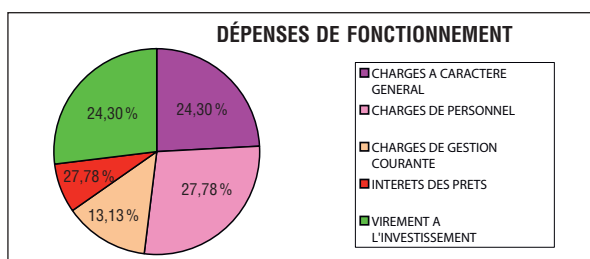
Taxe	2009			2010		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 309 000	7,75	101 448	1 337 000	7,95	106 292
Foncier bâti	1 197 000	12,82	153 455	1 224 000	13,15	160 956
Foncier non bâti	63 500	31,89	20 250	63 300	32,67	20 680
Compensation relais C.F.E.	3 773 000	9,48	357 680	4 296 000	9,07	389 647
					9,72	855
TOTAL			632 833			678 430
■ LA DETTE DE LA COMMUNE						
– au 1 ^{er} janvier 2010	:	1 586 430	<i>Annuité payée en 2010</i>			
– prêt investissements 2010	:	300 000	– charge d'intérêts	:	76 911	
Total	:	1 886 430	– remboursement du capital	:	153 840	
– capital remboursé en 2010	:	153 840	Total	:	230 751	
– dette au 31/12/10	:	1 732 590	– intérêts ligne trésorerie	:	7 054	

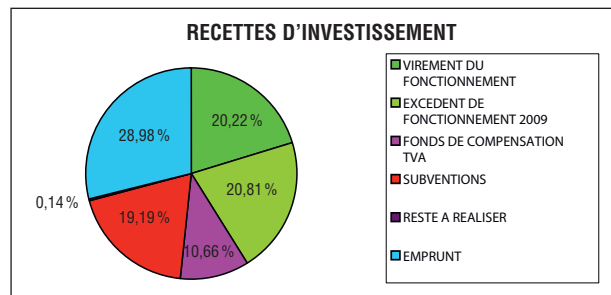
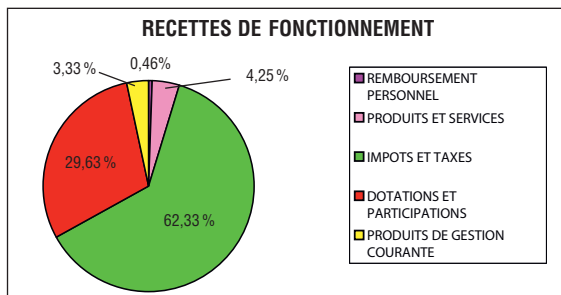
BUDGET 2010 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– charges à caractère général	263 900	– remboursement personnel	5 000
– charges de personnel	301 700	– produits des services	46 200
– charges gestion courante	142 580	– impôts et taxes	676 853
– charges financières	83 970	– dotations/participations	321 800
– virement section d'investissement	293 735	– produits gestion courante	32 800
		– produits exceptionnels	3 232
Total	1 085 885	Total	1 085 885

BUDGET 2010 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2009 reporté	588 582,89	– Virement du fonctionnement	293 735,00
– Capital des prêts	153 841,00	– Excédent 2009	285 941,24
– Crèche	503 707,00	– FC. TVA	146 443,00
– Groupe scolaire	8 721,00	– Subventions	263 624,08
– Voirie 2010	117 000,00	– Reste à réaliser 2009	1 800,00
– Reste à réaliser 2009	6 543,43	– Cautionnement	100,00
– Préau école	11 500,00	– Prêt	398 252,00
Total	1 389 895,32	Total	1 389 895,32





COMMISSION VOIRIE

■ Coup de froid...

Sympa l'hiver 2009-2010 ! Partout en France son offensive aura mis « sur le grill » les services de déneigement et causé bien des tourments aux usagers de la route.

On a même craint un instant un manque de munitions, de nombreux fournisseurs de sel se trouvant en rupture de stock.

A St-Just, sans tenir compte des interventions « intra-muros » du personnel communal, 120 heures de déneigement ont été nécessaires pour rendre les chemins de campagne praticables. Environ 75 tonnes de sel ont été utilisées.

Il n'y a bien que le budget d'entretien de la voirie qui a pris un « coup de chaud » avec, toujours en faisant abstraction des heures consa-



crées en déneigement par le personnel, un coût constaté d'environ 15 000 €... sans parler non plus des conséquences de cet hiver agressif sur l'état de la voirie.

A noter que le Conseil Général de la Loire a attribué une subvention de 2 140 € à la commune au titre de son programme « viabilité hivernale – frais de déneigement ».

■ En espérant que...

Les prochains hivers soient plus cléments, il a bien fallu penser à s'organiser pour être opérationnel le moment venu, d'autant que Sylvain Dupuis, chargé par la commune du déneigement des chemins de campagne, a décidé de cesser cette activité.

Nous tenons à le remercier pour tout le soin qu'il a apporté à remplir cette mission avec efficacité depuis 2001.

Les élus ont, par convention, confié à Daniel Véricel, agriculteur à La Buissonnière qui s'était porté candidat, la responsabilité de réaliser le déneigement à compter de l'hiver 2010-2011.

■ Passerelle

La passerelle sur le Gand, dans le secteur du Trou, a fait l'objet d'une remise en état.

S'agissant d'un ouvrage situé sur un chemin de randonnée, le coût des travaux réalisés par l'entreprise de maçonnerie Bissay a été intégralement pris en charge par la Copler.

■ Voirie communale et rurale 2010

Le marché de 107 041 € TTC signé avec Eurovia-Dala cette fin d'année, après la consultation réglementaire, intègre la réfection de trois voies communales :

- la rue Traversière,
- le chemin de la Vilette, de son intersection avec la route départementale jusqu'au chemin du Mas,
- le chemin de desserte du hameau de Chanière qui a été légèrement élargi. A noter que ce chemin a été affecté dans le domaine public.

■ Dératisation

Si le rat pesait 20 kgs, il serait le maître du monde... Peut-être, est-ce un peu exagéré, mais comme il vaut mieux prévenir que guérir, la commune a confié à la société spécialisée AVIPUR le soin d'assurer la dératisation, en deux passages par an, des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

■ Crèche multi-accueil de 12 places

Projet phare de cette mandature, le coup d'envoi des travaux d'aménagement de la crèche multi-accueil de 12 places a été donné par ordre de service daté du 31 mai 2010.



Entreprises retenues

Lot	Entreprise	Marché H.T.
Maçonnerie/démolition	FAYOLLE BTP – Charlieu	58 702,07
Traitement de charpente	LAMBERT – Feurs	4 402,00
Charpente bois/étanchéité	BRUN Frères – Cublize	28 401,18
Bardage bois	BRUN Frères – Cublize	16 755,00
Menuiseries alu	BATIM'ALU – St-Etienne	21 350,00
Métallerie	CHAIZE – St-Symphorien-de-Lay	15 569,40
Menuiseries bois	BRUN Frères – Cublize	26 358,00
Carrelage/faïence	ARCHIMBAUD – Boën	9 992,21
Sols minces	BROSSARD Frères – Roanne	12 454,12
Plâtrerie/peinture	BVR GENON – Roanne	38 634,94
Plafonds suspendus	BVR GENON – Roanne	2 634,45
Plomberie/sanitaires	SAS BEALEM – Montrond	18 796,00
Chauffage bois/VMC	SAS BEALEM – Montrond	66 239,00
Electricité/courants faibles et forts	BERTHOLON – Tarare	26 241,60

Après un début un peu « poussif » dû à l'obligation d'intervenir sur le réseau ERDF notamment, l'évolution du chantier a pris son cours normal.

Dix entreprises ont été retenues au terme de la consultation où pas moins de 72 offres ont été déposées.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecture Robert Fournel de Roanne pour un montant de 46 332 € HT et les missions de contrôle technique et coordination SPS par le bureau d'études Socotec de Roanne pour un total de 4 430 € HT.

Les aides financières

Pour réaliser cette opération, la commune, à ce jour, a bénéficié de subventions :

- du Conseil Général de la Loire pour un montant de 106 000 €,
- de la Caisse d'Allocations Familiales de Roanne à hauteur de 110 400 €,
- de l'Etat par l'intermédiaire des fonds parlementaires de M. Pascal Clément pour 20 000 €.

■ Ancienne école maternelle

Le mur de soutènement du préau de l'ancienne école maternelle présentait d'évidents signes de faiblesse avec des risques pour le public puisque riverain de la voie d'accès au commerce 8 à 8.

Il a donc fallu, en urgence, procéder à sa démolition réalisée par l'entreprise Bissay pour la somme de 9 615 € HT.

■ Centre social Fernand Merlin

Le bâtiment, géré par l'association centre social Fernand Merlin, est mis à disposition du public pour des réunions de famille mais accueille aussi le centre de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires ainsi qu'au mois de juillet.

Les chéneaux de ce bâtiment ont été changés par l'entreprise Lamure pour un montant de 2 838,00 € HT.

■ Maintenance

Pour répondre aux obligations légales, des contrats de maintenance ont été signés avec :

- l'entreprise Cofely pour l'entretien de la chaufferie bois du groupe scolaire,

- l'entreprise Socotec pour la vérification annuelle des installations électriques des bâtiments communaux,
- l'entreprise Socotec pour le contrôle des équipements sportifs.

■ Eclairage public

On recense 336 foyers d'éclairage public sur la commune.

Dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable, en concertation avec le SIEL, la commune va procéder au changement d'environ 100 points lumineux particulièrement gourmands en énergie.

En raison du coût à la charge de la commune, estimé entre 50 et 60 000 €, la réalisation de cette opération sera programmée sur plusieurs exercices.

■ Entretien

Dans le cadre du budget d'entretien de 15 000 € alloué à la commission, de multiples interventions diverses ont été réalisées en 2010, du vernissage du portail de la chapelle de Liesse en passant par des modifications sur des chaufferies des bâtiments jusqu'au changement de la pompe située au cimetière.

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE ET SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

■ Cantine municipale

Durant l'année scolaire septembre 2009 / juin 2010, 123 familles ont au moins une fois utilisé les services de la cantine municipale.

9 692 repas ont été servis pendant cette période, soit une moyenne d'environ 69 repas / jour.

Compte tenu des différentes charges, chaque repas servi coûte 3,58 € au budget de la commune.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2010, les familles paient 2,90 € le repas.

Les tickets/repas sont à retirer en mairie. Il est rappelé que les enfants doivent impérativement remettre un ticket à leur enseignant dès leur arrivée à l'école.

Une commission, composée de délégués des parents d'élèves, du traiteur et d'une diététicienne, se réunit 2 fois par an pour faire le point sur le fonctionnement général de la cantine.

■ Crèche

L'association Les P'tits Milous va assurer la gestion de la crèche qui accueillera les enfants de 3 mois à 4 ans.

Cette association a pour mission, cette fin d'année, de préparer la liste des mobiliers et matériels qui équiperont le bâtiment et de constituer la liste du personnel.

■ Dossier scolaire

Septembre 2010 restera marqué par la fermeture de l'école privée Notre Dame de Bel Air, décision prise par le Diocèse suite à un effectif insuffisant.

L'Académie a par contre confirmé le 7^e poste d'enseignant à l'école publique qui a accueilli 187 élèves, dont 61 en maternelle et 126 en élémentaire.

Ils peuvent bénéficier de l'équipement informatique attribué, dans le cadre du plan Ecole Numérique Rurale lancé par l'Etat. Car, contrairement à l'article paru dans le magazine de la Copler de décembre 2010, l'école de St-Just est bien dotée d'un tel équipement, d'autant que Guy Fabre, Maire, avait immédiatement adhéré à cette action en siégeant à la commission d'étude des dossiers chaque semaine pendant plus de 3 mois à l'Académie de St-Etienne.

4 500 € ont été consacrés à l'acquisition du mobilier nécessaire à l'équipement de la 7^e classe.

■ Départ

26 élèves ont définitivement tourné la page de l'enseignement primaire pour débiter le cycle secondaire.

Un dictionnaire anglais/français, offert par la commune, accompagnera chacun d'entre eux pour leurs premiers pas en 6^e.

■ Association Les Enchanteurs

L'association Les Enchanteurs gère 3 services :

- le centre de loisirs sans hébergement (centre aéré) pendant les vacances scolaires,
- le centre de loisirs le mercredi pendant la période scolaire,
- l'accueil périscolaire (garderie) pendant la période scolaire.

Le bilan de ces services proposés aux enfants, mais surtout à leurs parents, est pour le moins positif :

- 70 familles ont utilisé le C.L.S.H. pendant les vacances scolaires,
- l'accueil du mercredi et la garderie ont respectivement « rendu service » à 15 et 35 familles sachant que ces 2 services ne fonctionnent que depuis septembre 2009.

La commune apporte son soutien financier à l'association pour lui permettre de boucler son budget ; c'est ainsi que 5 191 € ont été versés pour l'exercice 2009.





► Environnement

« Village pas facile à fleurir, mais un travail de fond a été accompli » : telle est la remarque faite par le Comité Départemental de Fleurissement qui souligne aussi que des améliorations peuvent être apportées.

La plantation de rosiers (offerts par nos amis de Mertesdorf) dans le massif du Poteau et la mise en place de végétaux vivaces dans l'espace situé près du parking et de l'aire de retournement rue des Ecoles vont dans ce sens.

Le suivi et l'entretien des espaces verts du groupe scolaire et du lotissement Arc-en-Ciel route de Néronde ont été confiés à l'entreprise P.J.A. par contrats d'un coût annuel respectif de 2 840 € et 2 230 €.

Suite aux remarques légitimes de riverains, les conteneurs à ordures ménagères, situés rue des Frères, transformés petit à petit en « dépotoir », ont été supprimés par la Copler dans le cadre de sa compétence propreté. La collecte des sacs dans le secteur se fait désormais en porte à porte.



► Colis de Noël

La commune subventionne le Centre Communal d'Action Sociale qui n'a plus les ressources nécessaires pour financer le colis de Noël offert aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Le CCAS a modifié sa formule en 2010 au niveau de la composition du colis distribué à

147 foyers dans le village et à 32 personnes originaires de la commune et résidant à l'Hôpital Fernand Merlin.

► Repas des anciens

101 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité à l'occasion du traditionnel repas des anciens, un rendez-vous automnal, qui marie gastronomie et bonne humeur, apprécié de nos aînés.

► Rendez-vous pour les tout jeunes

La salle polyvalente accueillera samedi 22 janvier 2011 à 15 heures, dans le cadre des « Pestacles » organisés par la Copler, une compagnie italienne qui proposera à un très jeune public (à partir de 4 ans) un voyage original à travers un jardin peint. Retenez cette date !

► Dynamisme

Le dynamisme de nos différentes associations ne se dément pas. La consultation du calendrier des manifestations en témoigne. La commission est à l'écoute des associations pour les accompagner aux mieux dans la réalisation de leurs objectifs avec, comme limite, les moyens financiers qui lui sont alloués.

DANSE / PEINTURE
EXPERIENCE INTERACTIVE

 **Le jardin peint**
Cie TPO

A partir de 4 ans

Deux danseuses partent à la découverte du "jardin peint" de Rebwar Saeed. Dans cet espace naturel, aux couleurs vives et éclatantes, les décors s'animent, les pétales s'envolent...

Au cours de ce voyage, les enfants sont invités à explorer l'espace et les peintures avec les danseuses.

Avec son tapis "magique", la compagnie italienne TPO propose aux jeunes spectateurs une expérience tactile, sensorielle et ludique à travers les images et les sons.



Samedi 22 janvier 2011
15h/17h30
St Just la Pendue - salle polyvalente
50 minutes

INSTANTS CHOISIS



1 > Cérémonie des vœux 2010.

2 > Sur décision du gouvernement, un diplôme d'honneur a été remis à Messieurs Pierre VERGIAT, Antoine BARATIN, Robert JUILLET, Henri MASSON, Louis MAGNIN, Robert DUMAS et Joseph PUJOL, anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

3 > Accueil du Père Gervais pour sa première messe à Saint-Just.

4 > Les exposants de la foire de printemps avec les élus.

5 > Remise des dictionnaires aux élèves de CM2.



6 > Réunion des Présidents de Sociétés.

7 > Téléthon 2010.

8 > Visite du Conseil Municipal chez Benoîte MISSIRE, centenaire.

9 > Chantier de l'autoroute A89.

10 > Arbre de Noël de la municipalité.



■ Fonctionnement

Le Syndicat du Gantet assure, depuis son barrage et l'usine de traitement situés à Violay, l'alimentation en eau potable de 2 155 abonnés domiciliés sur les communes de St-Just-la-Pendue, St-Marcel-de-Félines, Ste-Colombe-sur-Gand, Croizet-sur-Gand et Neulise représentant environ 4 400 habitants. Si le Syndicat exporte son eau pour la desserte de certains secteurs de Bussières, Pinay, Balbigny, il en importe aussi des 2 Syndicats voisins, Rhône-Loire-Nord et les Monts du Lyonnais.

En 2009 par exemple, le Syndicat a produit 185 859 m³ d'eau traitée, importé 46 475 m³ et

exporté 9 021 m³. Les abonnés domestiques ont consommé, cette même année, 190 872 m³, soit 122 litres par habitant et par jour.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (lavages des réservoirs, purges du réseau...), le rendement des 189 kilomètres du réseau s'est établi à 90,40 % en 2009.

Il était de 74,50 % en 1996, ce qui témoigne du bon état général des infrastructures, résultat des investissements engagés par le Syndicat.

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité.



Suivi chantier hebdomadaire A89 à Ste-Colombe.

■ Investissement

Les investissements du Syndicat en 2010 ont consisté :

- au renouvellement de la canalisation située chemin Vieux à Neulise, travaux réalisés par l'entreprise SEETP Robinet pour un montant de 123 771 € HT,
- à la création d'un chemin d'accès au réservoir situé à Cuimbre pour un montant de 29 843 € HT,
- au déplacement d'une canalisation dans le secteur « le Château » à St-Marcel et au renouvellement de l'alimentation du hameau de Valentin à St-Just, opérations réalisées cette fin d'année.

La création de l'autoroute A 89 a aussi un impact pour le Syndicat du Gantet qui, sur plusieurs secteurs, doit procéder à des déplacements de ses ouvrages.

Par contre, si ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Gantet par l'entreprise SEETP Robinet (marché initial d'un montant de 179 971 € HT), le coût des interventions est intégralement remboursé par la société des Autoroutes du Sud de la France, donc sans conséquence pour les finances syndicales.

Ces opérations impliquent aussi un investissement humain qui se traduit par une présence soutenue des élus du Syndicat sur le terrain, dans le cadre notamment des nombreuses réunions de chantier engendrées par les travaux.

■ Dernière minute : avis d'information

Le Syndicat des Eaux du Gantet a, par délibération du 26 novembre 2010, délégué par affermage la gestion de son service public d'eau potable à la société SAUR, à compter du 1^{er} janvier 2011, pour une durée de 12 ans et 9 mois.

HÔPITAL LOCAL FERNAND MERLIN

De profondes modifications sont intervenues qui touchent indirectement notre hôpital local. La loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire) du 21/07/2009, après un long et difficile parcours parlementaire, a modifié le cadre traditionnel de l'hôpital.

Dès l'abord, un changement de terminologie est intervenu plaçant l'ensemble des hôpitaux sur un même vocable, celui de centre hospitalier, quelle que soit sa taille. Le terme « hôpital local » est supprimé et désormais nous pouvons utiliser le terme « centre hospitalier ».

Le conseil de surveillance remplace le conseil d'administration et s'apparente davantage au niveau de l'entreprise. Par rapport au conseil d'administration, les prérogatives du nouveau conseil de surveillance sont plus précises. Sa composition est resserrée et comprend strictement 9 membres répartis dans 3 collèges : le collège des collectivités territoriales, le collège des personnels et le collège des personnalités qualifiées. Le président, M. Fabre, a été élu et ce dernier a désigné le vice-président en la personne de M. Dubreuil qui occupe une place importante au sein de l'ADAPEI.

Une nouvelle structure est présente, le directoire qui est un organe de concertation auprès du directeur. Sa composition est de 7 membres.

Le directeur, en apparence, est le grand gagnant de cette loi, ce qui fait de lui le grand « patron » de l'hôpital et dans les faits, il est lui-même sur un siège éjectable car dépendant étroitement du directeur de l'ARS qui l'évalue et le note. Le nombre de postes de directeur diminue dans le cadre de regroupement d'établissements, et l'ouverture de cette corporation en direction de « manager » du secteur privé est à appréhender.

Cette nouvelle orientation fait craindre pour les structures hospitalières des restructurations. En dehors de ces notions juridiques et administratives, le vœu commun de tous les acteurs de ces instances, sans omettre la commission médicale d'établissement, le comité technique d'établissement..., est de maintenir une qualité de prise en charge dans le cadre de la proximité.

C'est ce que nous rassemble tous.



Cérémonie à l'occasion du départ de M. Jean Muzelle du Conseil d'Administration de l'Hôpital.



■ Guy Fabre et Marc Bonichon reçus au Sénat

Bernard Fournier, Sénateur de la Loire, a reçu au Sénat les membres du Conseil d'Administration de « l'Union des Communes Rurales de la Loire ». Guy Fabre était accompagné pour cette réception par Marc Bonichon, doyen du Conseil Municipal.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Avec 23 sapeurs-pompiers et 2 membres du service de santé, notre effectif est globalement stable puisque 2010 a vu l'arrivée de Cyril Aulas, actuellement en cours de formation.

Au niveau matériel, 2 véhicules sont venus rejoindre notre parc. Un véhicule léger de type « Citroën berlingo » est venu remplacer la 306 qui a été affectée dans un autre centre. Un camion-citerne feux de forêts est venu également remplacer le camion-citerne incendie atteint par la limite d'âge et ne répondant plus aux critères de sécurité. Ce véhicule contient une réserve d'eau de 6 500 litres et peut être utilisé pour lutter contre les feux de forêts mais également en appui en eau sur tous types d'incendie. Il peut aussi être utilisé pour effectuer des opérations de sauvetage et de pompage lors d'inondations importantes.

Après une sélection et un entraînement acharné en vue de participer au défilé national du 14 juillet sur les Champs-Élysées, Patrice Pivot, Daniel Babe et Jonathan Mathelin ont eu l'honneur de représenter les sapeurs-pompiers de France mais également leurs collègues et le village de St-Just-la-Pendue.

Comme les années précédentes, les personnes intéressées, pour apprendre les gestes de premiers secours, peuvent contacter un pompier.

Une section de jeunes sapeurs-pompiers a également été créée sur notre compagnie. Régis Vélien et Axel Plagiau font partie des formateurs.

Notre voyage annuel nous a conduit sur les bords du lac d'Annecy où nos collègues de Chavannod nous ont montré tout leur sens de l'hospitalité.

L'ensemble du personnel du centre vous souhaite une bonne année 2011 et vous remercie de l'accueil que vous lui avez offert lors du passage de son calendrier.



NATURA 2000 ET LES CHAUVES-SOURIS

La commune est concernée par un site Natura 2000 en raison de la présence d'importantes populations de chauves-souris en période hivernale. Ces espèces, rares à l'échelle européenne, ont contribué à l'intégration de ce site au « réseau Natura 2000 ». L'objectif de ce réseau est de protéger un ensemble de sites afin de permettre le maintien de ces espèces en tenant compte des activités humaines.

L'animation de ce site a été confiée à la communauté de communes de Balbigny et la présidence du comité de pilotage (structure déterminant les actions à mettre en œuvre) est assurée par M. Iacovella, Maire de Ste-Colombe-sur-Gand.

Le comité de pilotage a confié au Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA Faune Sauvage) la rédaction du document d'objectifs du site. Ce document, validé par le comité de pilotage en fin d'année 2011, fixera les actions à mettre en œuvre sur le site afin de garantir la pérennité des habitats et des espèces.

Afin d'améliorer les connaissances sur le secteur, le CORA Faune Sauvage a réalisé l'été dernier des études sur les chauves-souris. Les premiers résultats indiquent la présence d'une grande diversité d'espèces et notamment la présence d'espèces

rares. Un appel à informations a été lancé avec notamment la diffusion de cartes postales pré-remplies pour faire remonter les informations sur



la présence de colonies de chauves-souris : toute observation de chauves-souris, posée, en journée, est intéressante.

Le comité de pilotage s'est réuni début décembre pour valider le diagnostic présenté par le CORA Faune Sauvage. De ce diagnostic découleront les objectifs et actions à mettre en œuvre sur le site. Le plan d'actions (document d'objectifs) sera terminé pour la fin d'année 2011.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la communauté de communes de Balbigny (rubrique « aménagement du territoire » puis « Natura 2000 »). Une lettre d'information, également téléchargeable sur ce site, a été adressée à toutes les communes dans le courant de l'été 2010. D'autres informations seront diffusées par ce canal dans le courant de l'année 2011.

Vous pouvez communiquer vos observations de chauves-souris à :
Julien GIRARD-CLAUDON
CORA Faune Sauvage / Groupe Chiroptères
Rhône-Alpes
julien.girard-claudon@corafaunesauvage.fr
Tél. : 04.75.76.87.04

Naissances (5)

CONCHE Manon, 11 mars 2010 à Roanne
ROCHE-BRUGUIERE Lyloo, 1^{er} avril 2010 à Roanne
PRAST Enzo, 1^{er} avril 2010 à Roanne
DE HENNEZEL Lily-Jeanne, 9 septembre 2010 à Roanne
LHERNOULD Aymeric Marie, 27 septembre 2010 à Roanne

Mariages (6)



SLIMAN Bruno Aimé et **CHERBUT** Christine, 5 juin 2010
VILAPLANA-CARRACEDO Nicolas et **FONTAN** Marilyne, 19 juin 2010
DUROZAT Yves et **RIVOIRE** Eveline, 26 juin 2010
CHARDON du RANQUET Matthieu Patrick Marie et **PLUCHOT** Cécile, 10 août 2010
GHAZNAVI Mahmood et **FAYOLLE** Virginie Jeanine Claudine, 14 août 2010
PERRAUD Olivier et **MONTMARTIN** Mylène Denise Marcelle, 18 septembre 2010

Décès (21)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

MONFORT Jeanne Antoinette née **SEROUX**, 19 décembre 2009 à l'hôpital local
BISSAY Etienne, 8 janvier 2010 à St-Just-la-Pendue
DUCOIN Rose Mathilde Jeanne née **RELAVE**, 9 janvier 2010 à l'hôpital local
MUZELLE Magdeleine née **BOST**, 9 février 2010 à l'hôpital local
MERLE René, 9 mars 2010 à l'hôpital local
DUCREUX Mafalda née **FOSCHIA**, 6 avril 2010 à Roanne
VEILLAS Jean Léon François, 22 mai 2010 à Roanne
LAFONTAINE Robert, 29 mai 2010 à Roanne
ROCHE Marcelle Marie Francine née **BARBEYS**, 8 juin 2010 à Roanne
PLANUS Louis Paul, 20 juin 2010 à Mably
GIRAUD Marie Bénédicte née **BRAGARD**, 1^{er} juillet 2010 à l'hôpital local
ANDRÉ Catherine née **BOURRAT**, 17 juillet 2010 à l'hôpital local
LABOURÉ Anne Marie Charlotte née **PLASSON**, 1^{er} août 2010 à St-Just-la-Pendue
BABE Mélanie Berthe née **CHAPPUY**, 15 août 2010 à l'hôpital local
DUMAS Robert, 16 août 2010 à l'hôpital local
SOTTON Jacques, 6 septembre 2010 à l'hôpital local
REY Louis Claude, 12 septembre 2010 à Feurs
PERRAUD Robert, 30 septembre 2010 à Roanne
GABRIEL Yvonne Clotilde née **REY**, 1^{er} novembre 2010 à l'hôpital local
VERNE Clément Benoît, 14 novembre 2010 à St-Just-la-Pendue
MAGNIN Louis, 17 novembre 2010 à Roanne

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Ouverture du secrétariat de mairie :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 4 juin, 16 juillet et 12 novembre 2011.

■ Monsieur le Maire :

→ reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

■ Permanence :

→ **Assistante sociale** : le jeudi de 9 h à 12 h.

■ Téléphones utiles :

→ Mairie ☎ 04.77.63.20.12
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr Fax 04.77.63.50.51
→ Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
→ Gendarmerie de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.70.74
→ Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
→ SAUR (eau et assainissement) ☎ 04.77.65.40.33
→ Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
→ Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
→ Pharmacie HERRY ☎ 04.77.63.20.42

→ Infirmiers à domicile

(M. FOURIE et M. BIGARNET)

☎ 04.77.63.53.30

→ Kinésithérapeute à l'hôpital local

(M. BUISSIER)

☎ 04.77.63.20.41

■ Les correspondants de presse :

→ La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER

☎ 04.77.63.52.94

→ Le Pays Roannais : André CREPET

☎ 04.77.63.53.25

→ L'Essor : Marie-Thérèse ARQUILLIERE

☎ 04.77.63.23.27

→ Le Paysan de la Loire : Sylvain DUPUIS

☎ 04.77.63.27.40

■ Ordures ménagères :

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

■ Déchetterie :

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

☎ 04.77.63.21.13

■ Tri sélectif :

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles.

Service National

Les jeunes filles et jeunes gens qui atteignent leur 16^e année doivent solliciter leur inscription en mairie sur les listes de recensement du service national.

- Pour la 1^{re} période, les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars : recensement en janvier, février et mars.
- Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin : recensement en avril, mai et juin.
- Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre : recensement en juillet, août et septembre.
- Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre : recensement en octobre, novembre et décembre.



Objectif : lutter contre le cancer en offrant du matériel de dépistage et de confort aux centres de soins du Roannais. Espoir-Santé-Harmonie est née en 1990 d'un homme extraordinaire, Gérard Desmurs, et la volonté de ses dirigeants est de poursuivre son œuvre pour combattre ce terrible fléau au bénéfice des malades de la région.

Depuis sa création, Espoir-Santé-Harmonie a financé pour près de 760 000 € de matériel en faveur des malades : matelas anti-escarres, dosimètre pour le centre de radiothérapie de l'hôpital de Roanne... C'est grâce à la mobilisation de tous, bénévoles, associations, théâtre, concerts, que nous arrivons à soulager et soutenir les malades du cancer du Roannais.

2010, année des 20 ans d'Espoir-Santé-Harmonie, un repas de 430 personnes dans le cadre de tables ouvertes a permis de financer 2 pompes de chimiothérapie pour l'hôpital de Roanne. Notre principale manifestation : **Les Galettes de l'Espoir** du 1^{er} au 31 janvier, sans oublier notre **foire Bio et Nature** et notre **marche Bio** les 9 et 10 avril 2011. J'en profite pour remercier chaleureusement tous les Sanjustois qui nous aident car, sans eux, il nous serait difficile de mener à bien la marche qui, en 2010, a réuni plus de 1 500 participants.

Nous vous donnons rendez-vous :

Le samedi 9 avril, de 14 h à 19 h, et le dimanche 10 avril, de 10 h à 18 h, pour notre foire Bio et Nature.

Le dimanche 10 avril pour notre 11^e marche en Val de Gand.

Espoir-Santé-Harmonie vous souhaite pour 2011 une année de joie et de bonheur et surtout une bonne santé.

ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

12 avenue de la République
42120 LE COTEAU

Pour joindre un responsable :

Monique Barberet : ☎ 04.77.69.65.24

Michel Corneloup : ☎ 04.77.68.01.04

Fondateur : Gérard Desmurs

Site Internet : <http://espoirsanteharmonie.free.fr>

COMITÉ DE JUMELAGE *(Sous le signe de l'Europe : voyage à Mertesdorf et à Schengen)*

Cette année, à l'occasion de la fête de l'Ascension, les membres du jumelage se sont rendus à Mertesdorf. Ce voyage a été une réussite pour tous les participants et le jeudi, à 18 heures, sur la place du village, la population souhaitait la bienvenue aux visiteurs Sanjustois en offrant le verre de l'amitié. Comme à l'accoutumée, les familles avaient un réel plaisir à se retrouver.

Le programme de ce séjour était passionnant. Une nouvelle fois, les responsables allemands avaient bien fait les choses.

Le vendredi, dès le matin, ce fut le départ pour le Luxembourg avec une première étape à Schengen où furent signés en 1985, sur le bateau de croisière « Princesse Marie Astrid », les accords permettant la libre circulation des personnes et des biens dans une Europe de paix. Ce pittoresque village est situé « au pays des trois frontières » et l'on peut, en traversant le pont sur la Moselle, se retrouver en France ou en Allemagne ; Victor Hugo y séjourna en 1871. C'est le Maire de Schengen qui servit de guide pour la visite. A la maison « Koch-Haus », une multitude de photos retrace l'histoire de la construction européenne ; on y trouve entre autres celles des principaux acteurs : Jean Monnet, Robert Schuman, le Chancelier Konrad Adenauer avec le Général De Gaulle et, bien sûr, de tous leurs successeurs.

L'après-midi, la visite de la cave St Martin était l'occasion de découvrir la méthode de fabrication du crémant. Elle se termina, comme il se doit, par une dégustation.

Au lendemain de cette journée culturelle, le samedi à 11 heures avait lieu la réception officielle à la maison commune de Mertesdorf. Après les discours des Maires Ruth Wilhelm et Guy Fabre, Hervé Grosbellet, président du jumelage, remerciait toutes les personnes qui s'étaient investies pour cet échange franco-allemand.

Un vitrail effectué par Agnès Ségura, artiste local, et une poterie garnie de fleurs séchées étaient offerts par la commune et le comité de jumelage de St-Just.

L'après-midi libre se déroula entre amis, puis tous les participants se retrouvèrent le soir pour un repas dansant servi par le restaurant Weingut Weiss. Joie, convivialité et bonne humeur étaient de mise pour finir en beauté ce séjour placé sous le signe de l'amitié.

Le dimanche matin sonnait l'heure du retour, avec émotion et nostalgie, les Sanjustois regagnaient St-Just, le cœur plein de souvenir du millésime 2010 des fêtes du jumelage.

Mais cet échange franco-allemand ne s'arrête pas là. En effet, le 3 juillet, le jeune Karsten Ruppert arrivait pour un mois à St-Just-la-Pendue. Ce jeune étudiant de 17 ans avait souhaité venir perfectionner son français en travaillant et vivre chez l'habitant. Jacques Chirat l'employa pendant quatre semaines à l'imprimerie, et sept familles l'hébergèrent tour à tour.

Sportif, bien intégré et maîtrisant parfaitement notre langue à la fin de son séjour, il a été appréc-



cié par les familles d'accueil Garin, Grosbellet, Pisani, Galichet, Fabre et Brescancin.

En septembre, Anne Barbian a fait sa rentrée au groupe scolaire dans le cadre de sa formation pour devenir professeur des écoles en Allemagne. Ce stage lui a permis de découvrir les méthodes d'enseignement et de les comparer avec celles de son pays, thème de son mémoire de fin d'étude. Elle a assisté les enseignants en classe et fut très appréciée par tous les élèves du primaire. Anne connaissait St-Just depuis la création du jumelage, elle venait régulièrement avec sa maman chez Renée et Michel Gabriel qui se sont fait un plaisir de l'accueillir pendant son séjour.

Ces deux échanges marquent une nouvelle étape dans la vie du jumelage et donnera, nous l'espérons, à de jeunes Sanjustois l'envie de découvrir de nouveaux horizons par une expérience identique à Mertesdorf.

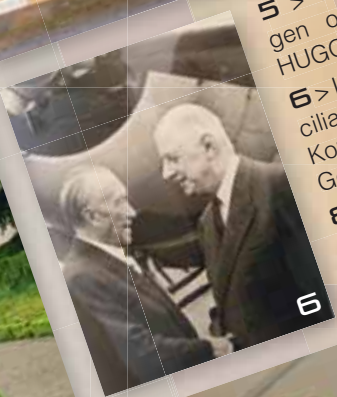


1 > Cérémonie officielle avec Ruth WILHELM, Maire de Saint-Just-la-Pendue

2 > Départ de Saint-Just-la-Pendue St-Just (Agnès SEGURA).

3 > Cadeau de la commune de St-Just (Agnès SEGURA).

4 > Les membres du jumelage devant la maison «KOCH-HAUS» à Schengen.



5 > Château de Schengen où séjourna Victor HUGO pendant son exil.

6 > Les pères de la réconciliation franco-allemande Konrad ADENAUER et le Général DE GAULLE.

8 > Le Maire de Schengen accueille les élus et tous les participants du jumelage.



11



12



13



14



15



16



17



18

9, 11, 13, 14, 15 ET 16 > Moments festifs à Mertesdorf.
 10 > Karsten RUPPERT, employé à l'imprimerie Chirat en juillet 2010.
 12 > Mme BURG et M. GROSBELLET, responsables du jumelage à Mertesdorf et à St-Just.
 17 > Les nouveaux dans l'association Marie-Claude et Jean-Pierre.
 18 > Anne BARBIAN en stage à l'école primaire en septembre 2010.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2011 (connues au 30 novembre 2010)

JANVIER

Dimanche 9	Vœux de la municipalité
Mardi 11	Concours de belote des pompiers
Dimanche 16	Rencontre USEP
Samedi 22	Galette des rois des anciens
	Spectacle de la Copler pour jeune public

FÉVRIER

Vendredi 4	Journée du sang
Samedi 5	Concours de boules de l'amicale
Samedi 19	Soirée carnaval du sou des écoles
Samedi 26	Tournoi de tennis de table

MARS

Dimanche 6	Banquet des chasseurs
Samedi 12	Concert de l'harmonie municipale
Dimanche 13	Thé dansant de la FNACA
Vendredi 18	Concours de belote du football
Dimanche 20	Cérémonie de la FNACA
Samedi 26	Soirée familiale du tennis
	Spectacle du groupe artistique
Mardi 29	Rencontre USEP

AVRIL

Vendredi 1 ^{er}	Rencontre USEP
Samedi 2	Spectacle du groupe artistique
Dimanche 3	Spectacle du groupe artistique
Vendredi 8	Spectacle du groupe artistique
Samedi 9	Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
Dimanche 10	Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio
	Concours de boules de l'amicale (tête à tête)
Vendredi 15	Concert à l'église avec « La Clef des Chants »
Dimanche 17	Loto du club de l'amitié
Samedi 23	Championnat de tennis
Dimanche 24	Championnat de tennis
Du vendredi 22 au lundi 25	Grand prix des Genêts d'Or
Samedi 30	Championnat de tennis

MAI

Dimanche 1 ^{er}	Championnat de tennis
Samedi 7	Championnat de tennis
Dimanche 8	Défilé et cérémonie commémorative
	Championnat de tennis
Vendredi 13	Journée du sang
Samedi 14	Championnat de tennis
Dimanche 15	Championnat de tennis
Mardi 17	Concours de boules vétérans
Samedi 21	Championnat de tennis
Dimanche 22	Championnat de tennis
Mardi 24	Rencontre USEP
Vendredi 27	Rencontre USEP
Samedi 28	Foire
	Championnat de tennis
Dimanche 29	Championnat de tennis

JUIN

Du jeudi 2 au samedi 5	Jumelage
Dimanche 12	Fête des classes
Samedi 18	Concert de l'harmonie municipale
	Concours de boules de l'amicale (32 doublettes)
	Tir aux pigeons
Dimanche 19	Tir aux pigeons
Samedi 25	Fête de l'école

JUILLET

Samedi 2	30 ans du club de tennis
Jeudi 14	Défilé et concert à l'hôpital
Samedi 16	Concours de boules de l'amicale (32 doublettes)
Dimanche 17	Tournoi de football des copains
Dimanche 24	TGO inter sociétaires
Vendredi 29	Concours de pétanque du football

AOÛT

Mercredi 17	Pique-nique de la FNACA
-------------	-------------------------

SEPTEMBRE

Samedi 3	Fête patronale
	Concours de boules de l'amicale
Dimanche 4	Fête patronale
Lundi 5	Concours de pétanque du sou des écoles
Samedi 17	Voyage du conseil municipal
Vendredi 23	Journée du sang

OCTOBRE

Samedi 1 ^{er}	Championnat de tennis
Dimanche 2	Championnat de tennis
Dimanche 9	Banquet des anciens
Samedi 15	Championnat de tennis
Dimanche 16	Championnat de tennis
Dimanche 23	Loto du jumelage
Samedi 29	Foire

NOVEMBRE

Samedi 5	Championnat de tennis
Dimanche 6	Championnat de tennis
Jeudi 11	Défilé des anciens combattants
Samedi 12	Soirée familiale du football
Dimanche 20	Sainte Cécile de l'harmonie municipale
Dimanche 27	Concours de belote du sou des écoles

DÉCEMBRE

Samedi 3	Banquet des pompiers
Samedi 10	Arbre de Noël du conseil municipal
	Tournoi de tennis juniors
Dimanche 11	Choucroute de la FNACA
Samedi 17	Distribution des colis aux anciens
	Tournoi de tennis
Dimanche 18	Tournoi de tennis

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR (Personnes âgées)	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	☎ 04.77.63.22.41
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Association Soleil d'Automne	André Crépet	☎ 04.77.63.53.25
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	☎ 04.77.72.45.15
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Chasse Saint-Hubert	Joseph Brescancin	☎ 04.77.63.23.29
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Gaëtan Coquard	☎ 06.62.53.91.39
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Football	Guillaume Cortey	☎ 04.77.28.15.62

Goal Foot	Gérard Dumas	☎ 04.77.64.62.64
GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Patrick Philibert	☎ 06.70.31.16.04
Gymnastique Volontaire	Edith Minot	☎ 04.77.63.20.24
Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	☎ 04.77.63.22.52
Jumelage		
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	Corinne Petit	☎ 06.09.71.41.55
Les P'tits Milous	Cécile Laurent	☎ 04.77.63.22.08
	Sandra Rollin	☎ 04.77.62.43.86
Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Albert Mathelin	☎ 04.77.63.27.81
Prisonniers de Guerre	Pierre Vergiat	☎ 04.77.63.22.25
Responsable local de la Pêche	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16
Sou des Ecoles	Séverine Missire	☎ 04.77.64.69.85
STO	Dominique Brescancin	☎ 04.77.63.52.72
Tennis	Joël Salvia	☎ 04.77.63.28.83
Tennis de Table	Jean-Pierre André	☎ 04.77.63.27.16

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Tout au long de l'année scolaire, notre association organise de nombreuses manifestations pour financer des activités sportives et culturelles ainsi que du matériel éducatif. Ces moyens supplémentaires concourent à apporter à l'enfant une plus grande ouverture au monde extérieur et ainsi un épanouissement personnel...

L'association remercie toutes les personnes qui, par leur soutien ou leur participation, assurent la réussite des manifestations qu'elle organise.

Nous remercions également très vivement la présidente Arlette Chaffraix pour son dynamisme durant les nombreuses années de bénévolat au service des enfants. Elle vient de passer le flambeau à Séverine Missire à qui nous souhaitons entière réussite dans sa mission.

■ Activités de l'année écoulée

• **Activités sportives, USEP** : le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et permet ainsi aux élèves du CP au CM2 de participer à trois rencontres sportives au niveau cantonal.

• Lecture :

- Durant une heure chaque semaine, Marc Guicherd, membre de l'association « Lire et Faire Lire », est venu lire des albums aux élèves de GS, contribuant ainsi à transmettre le plaisir de la lecture à l'école.

- Dans le cadre de « Couleurs du Monde » et chaque quinzaine après la classe du mardi, Bernadette Fayolle a animé des activités de lecture, proposant aux 17 élèves volontaires de CM1-CM2 de travailler sur 8 albums ayant pour thème « Partir », en vue d'élire le meilleur d'entre eux qui fut « Simaga, le cheval sans papier » de Muriel Diallo.

• **Semaine du goût** : les 3 classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP ont dégusté différentes variétés de chocolat et la classe de CP-CE1, quelques fruits de saison.

• **Bibliothèque municipale** : les élèves de MS-GS ont été accueillis par la responsable Bernadette Fayolle qui leur a présenté le fonctionnement d'une bibliothèque par le biais de la reproduction d'un tableau « le bibliothécaire » de

Giuseppe Arcimboldo. Cette rencontre s'est terminée avec la lecture d'un album.

• **Noël, animations « Kapla »** : deux journées d'animations, à la rentrée des vacances de Noël, ont donné l'occasion à tous les élèves de la PS au CM2 de réaliser, par groupes, à partir de petites lattes de bois, des constructions (pieuvre, araignée, crocodile, girafe, viaduc...) qui ont évolué... pour finalement former un seul grand ensemble.

• **Citoyenneté et journée sur « les droits de l'enfant »** : les classes de grands ont travaillé puis réalisé des affiches à partir d'une chanson d'un rappeur.

• **Citoyenneté et développement durable** : avec l'aide d'une animatrice de la Copler, les élèves de GS, CP et CE1 ont été sensibilisés au traitement des déchets afin, d'une part, d'apprendre à trier les déchets et à les réduire, et d'autre part de connaître leur recyclage... Les CP et CE1 ont visité le centre d'enfouissement de Mably alors que les GS ont vu l'enlèvement des grandes poubelles collectives de tri.

• **Spectacle Union Cantonale des Œuvres Laïques (UCOL)** : l'UCOL a offert un spectacle aux élèves de la MS au CM2. La troupe, formée de huit comédiens, danseurs et musiciens d'Ouagadougou au Burkina Faso, s'est produite à la salle de théâtre de St-Just-la-Pendue. Au programme, deux représentations : l'une s'adressant au cycle 3, le Bourgeois Gentilhomme revisité et l'autre s'adressant au cycle 2, un conte africain.

• **Défi lecture** : les élèves de CP et GS ont participé à un défi lecture au chalet Merlin, sous forme d'un jeu de piste où les élèves devaient répondre à des questions portant sur des livres étudiés en classe durant l'année scolaire.

• **Lire un roman en un jour** : grâce à l'aide et à la présence de Didier Faure (conseiller pédagogique), les élèves du cycle 3 ont renouvelé cette belle expérience qui, en une journée, donne la possibilité à chacun de connaître l'intégralité d'un roman adapté à son niveau et à son âge. Cette animation est appréciée même par les enfants montrant peu d'intérêt pour la lecture.

• **Activité vélo** : les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont travaillé sur ce module

avec pour objectif des sorties à l'extérieur de l'école, accompagnés de parents bénévoles ayant reçu un agrément.

• **Voyage scolaire du cycle 3** : les 3 classes de cycle 3 se sont rendues à Apinac dans le massif du Pilat pour 2 journées. Les élèves ont été conviés à différentes animations sur les thèmes de la forêt, les métiers du bois et le pain. Ils ont également visité le moulin de Vignal.

• **Sortie de fin d'année** : une randonnée à vélo pour les aînés et à pied pour les plus jeunes a permis aux élèves des 5 plus grandes classes de se retrouver à Vernant pour partager pique-nique et jeux.

• **Voyage scolaire du cycle 1** : les 2 classes de cycle 1 ont découvert de nombreux animaux de petite taille, d'ici et d'ailleurs, à la ferme Zoonat de Panissières.

• **Fête de fin d'année** : ce sont différents stands de jeux qui ont été proposés aux enfants comme aux adultes sur l'ancien stade de foot. A l'intérieur de la salle polyvalente où étaient exposés divers travaux de tous les élèves de l'école, les élèves du cycle 3 ont pu présenter les poésies qu'ils avaient inventées lors d'un travail d'écriture autour de l'auteur Andrée Chédid. La journée très conviviale s'est terminée autour d'un repas froid bien sympathique.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

- Vente de gaufres, le samedi 16 octobre 2010
- Vente de pizzas, le vendredi 19 novembre 2010
- Concours de belote, le dimanche 28 novembre 2010
- Vente de sapins, début décembre 2010
- Soirée carnaval, le samedi 19 février 2011
- Vente de pizzas, le vendredi 25 mars 2011
- Vente de pizzas, le vendredi 10 juin 2011
- Fête de fin d'année et tombola, le samedi 25 juin 2011
- Concours de pétanque, le lundi 5 septembre 2011



Les petits en voyage scolaire à Zoonat.



LES P'TITS MILOUS EN BONNE VOIE...

L'association, très dynamique, s'active afin que tout soit prêt pour l'ouverture de la structure en avril 2011. Définir et choisir, avec la collaboration de la commune, l'équipement intérieur et réfléchir au choix du personnel ont déjà engendré nombre de réunions.

L'association a défini le cadre général du fonctionnement de cette crèche de 12 places :

- 1 – les enfants seront accueillis jusqu'à 4 ans,
 - 2 – la crèche sera ouverte de 7 heures à 19 heures,
 - 3 – les pré-inscriptions des enfants seront prises dès janvier 2011 ; le formulaire pourra être retiré en mairie.
- En attendant d'accueillir les P'tits Milous, l'association vous adresse ses meilleurs vœux.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une quinzaine de bénévoles se relaient pour effectuer les permanences qui ont lieu :

- Le mercredi, de 15 h 30 à 17 h 30
- Le samedi (sauf dernier du mois), de 10 h 00 à 12 h 00
- Cotisation annuelle : 5 € par famille

■ Bilan de l'année écoulée

- **Novembre 2009** : documentaire : Chypre, jardin divisé d'Aphrodite.
- **Novembre 2010** : les élèves de MS et GS sont venus visiter la bibliothèque pour choisir un album et écouter une histoire.
- **Novembre 2010** : documentaire sur la Namibie.

- **De janvier à mai 2010** : une quinzaine d'enfants de CM ont bénéficié de 12 animations dans le cadre de Couleurs du Monde et ont assisté au jury final à La Fouillouse en juin pour élire le meilleur album parmi les 8 proposés sur le thème « Partir ».

Grâce à la subvention communale et aux cotisations, la bibliothèque s'enrichit continuellement de nouveaux ouvrages :

- albums, revues, BD, romans et documentaires pour les petits et ados,
- romans de terroirs ou policiers, documentaires, revues, BD pour les adultes.

N'hésitez pas à pousser la porte du local situé dans la mairie.



CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »



L'association centre de loisirs « Les Enchanteurs » a ouvert ses portes en septembre 2009 pour les mercredis récréatifs et périscolaire.

- l'ouverture des mercredis récréatifs de 7 h 30 à 18 h pour les communes de Neulise, Croizet-sur-Gand et St-Just-la-Pendue (même principe que pour les vacances scolaires),
- l'accueil périscolaire pour St-Just-la-Pendue en période scolaire de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 ou 17 h 30 à 19 h.

Les inscriptions se font auprès de Laetitia Raffin, directrice du centre de loisirs « Les Enchanteurs » à l'adresse suivante : rue des Ecoles (face à la caserne des pompiers), à la salle de la BCD. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

■ Vacances scolaires

Cette année 2010, 150 enfants (de 4 à 11 ans) résidant sur les communes de Croizet-sur-Gand,

Neulise et St-Just-la-Pendue ont participé à des activités sportives, culturelles, manuelles, intergénérationnelles... sur chaque période de vacances scolaires.

■ Mercredis récréatifs

Un programme alléchant est mis en place pour les mercredis récréatifs. Vous pouvez le consulter à la grille d'affichage qui se situe à l'entrée du centre tous les débuts de mois.

■ Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est nécessaire pour répondre aux besoins de la plupart des parents qui travaillent. Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est toujours passer d'un univers à un autre : il passe de l'école à la famille (ou de la famille à l'école). C'est un lieu de plus dans sa journée. C'est aussi passer un nouveau temps en collectivité. L'enfant a donc besoin de s'y sentir attendu et accueilli et il doit pouvoir y recréer un monde à lui.

Le contact parents et animateurs est très important dans notre domaine pour vos enfants qui partagent avec nous des moments de détente, de loisirs et d'activités leur correspondant.

Nous tenons à remercier toutes les municipalités pour leur soutien aussi bien moral que physique.

L'association centre de loisirs
« **Les Enchanteurs** »
vous souhaite à tous une bonne année 2011.

ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

L'Association Soleil d'Automne, pour l'animation des résidents de l'hôpital local, s'est beaucoup investie cette année. Plusieurs projets ont été réalisés. De fin 2009 à fin 2010, diverses manifestations ont été organisées.

■ Un marché de Noël

Le 20 décembre 2009, il a rassemblé plusieurs exposants de St-Just et des environs qui proposaient : miel, fromages, charcuterie, bijoux, corbeilles de confiture... Malgré la neige, ce marché a eu du succès.

■ Une deuxième crèche vivante

Le 24 décembre 2009, après celle de 1998, elle a été un temps fort à l'hôpital local. Dans le cadre de la messe de la veillée de Noël, cette manifestation a réuni les résidents, des familles, des personnes de l'extérieur, le personnel, la chorale accompagnée par Yves Charlat au synthétiseur... Les personnages étaient vivants : l'enfant Jésus (Axel Dupuis), Marie, Joseph, les anges, les bergers étaient représentés par les enfants du personnel. Les résidents ont également participé en apportant des présents à l'offertoire représentant le village : fromage, lait, miel, vin, pain, lumière, colombe de la paix, livre, navette... Le Père Boudot officiait à cette occasion.

■ Inauguration du minibus

C'était le 18 juin 2010. Ce projet a été initié et suivi par le président de l'association. Ce dernier n'a pas ménagé ses efforts, durant plus d'un an, pour trouver une dizaine de sponsors pour financer le véhicule destiné aux résidents de l'hôpital local. Le principal mécène a été la Fondation des Hôpitaux de Paris et de France. Mais St-Just a également participé : l'hôpital, l'association, la commune, les ambulances Picolet-Sirot.

Diverses personnalités ont pris la parole pour inaugurer ce véhicule très confortable : M. Dumas, directeur, Mme Junqua de la Fondation des Hôpitaux et enfin M. André Crépét. Ce minibus permet aux résidents de mieux rester dans la vie active et d'avoir des activités extérieures.

En plus de ces points forts, les bénévoles de l'association ont proposé aux résidents des activités variées :

- **Atelier chant avec un accordéoniste**, à l'aide d'un cahier de chant adapté aux personnes âgées à faible vue. Certaines d'entre elles acceptent de chanter.
- **Atelier mémoire à visée thérapeutique**, à l'aide de grandes fiches. Les personnes désorientées arrivent même à s'exprimer sur des thèmes variés.



Inauguration du minibus.

• **Jeu de loto** : il est très prisé et attendu, bénéfique comme les deux précédents. Il fait aussi appel à la mémoire avec des questions posées.

• **Les anniversaires sont marqués**, avec la venue d'un petit orchestre, des chants, un gâteau d'anniversaire, un cadeau à ceux et celles qui sont fêtés. Cette année, Mme Léonie Valois a eu 105 ans le 30 octobre 2010, Mme Claudia Dubost a eu 100 ans le 27 novembre 2010, Mme Madeleine Pardon a eu 99 ans le 2 août 2010.

• **Interventions de chanteurs pour marquer des fêtes** : Noël, mardi gras, fête des mères...

• **Diverses sorties ont été effectuées avec le nouveau minibus** : sorties au restaurant, pique-nique, visite des décorations de Noël, goûter à la cafétéria, le séjour thérapeutique de plusieurs jours à Sète en septembre...

A.D.M.R. (Association du service de l'aide à domicile en milieu rural)

L'aide à domicile en milieu rural apporte un service indispensable pour le « bien vivre chez soi », pour les familles, les seniors et personnes âgées, les handicapés et aussi pour toutes personnes qui désirent améliorer sa qualité de vie.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 22 septembre à la maison commune en présence du Maire.

Au cours de l'année écoulée, 126 familles ou personnes ont été aidées par 18 salariées permanentes et 3 remplaçantes sur les communes de St-Just-la-Pendue, Ste-Colombe-sur-Gand, St-Cyr-de-Valorges et Croizet-sur-Gand.

L'activité de l'ADMR est aussi un lien social dans notre milieu rural par les contacts réguliers avec les salariées, les bénévoles et les personnes aidées.

Les permanences de l'association ont lieu tous les lundis et jeudis matin, de 9 h à 12 h, au siège social, 1^{er} étage à la mairie – ☎ 04.77.63.20.12.

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour :

- renforcer l'équipe en place, renseigner clients et « futurs clients », établir les ordres de mission...,

- aider dans la gestion, la collaboration avec le personnel salarié.

Il est rappelé également que le coût réglé par les utilisateurs des services ADMR entre dans les dispositions de déduction fiscale annuelle.

Le saviez-vous ?

Le service « qualité de vie » de l'ADMR est ouvert à tous.

L'ADMR peut désormais proposer ses prestations au grand public. Toute personne ou famille a la possibilité de faire appel au service « qualité de vie » de l'ADMR pour bénéficier de travaux de la vie quotidienne : entretien de la maison, entretien du linge, repassage, préparation de repas... Ce service est particulièrement facile à utiliser. Seul un engagement avec l'ADMR, précisant les tâches à réaliser, leur durée et leur fréquence, est demandé. Le bénéficiaire signe un relevé d'heures lors de chaque intervention. En fonction de ce relevé, une facture lui est établie chaque fin de mois. Une formule rapide, pratique et particulièrement efficace et déductible de vos impôts...

DONNEURS DE SANG

■ Comment se déroule un don de sang ?

Il faut avoir au moins 18 ans et, pour un premier don, il faut venir avec sa carte d'identité.

■ Les 5 étapes du don de sang

1. **L'inscription administrative** : vous êtes accueilli(e) par une secrétaire qui enregistre votre dossier.
2. **Le questionnaire médical** : vous remplissez un questionnaire qui permet de préparer l'entretien médical.
3. **L'entretien médical** : vous vous entretenez avec un médecin afin qu'il décide de votre aptitude au don.
4. **Le prélèvement** : le don de sang dure de 7 à 10 minutes.
5. **Le temps de repos et la collation** : vous vous reposez un moment et un casse-croûte, avec boisson et café, vous est offert.

Donner son sang ne présente aucun risque : le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique.

Venez nous rejoindre en 2011, voici les dates de prélèvements, à la salle polyvalente :
Vendredi 4 février – Vendredi 13 mai – Vendredi 23 septembre de 16 h à 19 h



AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ !

Dans notre village, les aînés ont vraiment de la chance avec le club de l'amitié, ils peuvent profiter de tellement d'animations pour égayer leur retraite.

Cette année encore, pas moins de 25 manifestations ont été partagées... Bravo... Quelle énergie !

Parlons seulement des principales :

- Un voyage de 7 jours en Pyrénées avec détour en bord de mer et retour par le viaduc de Millau, une grande réussite qui a fait la joie de tous.
- Plusieurs voyages de la journée, dont un avec la visite commentée des travaux de l'A89, très apprécié, sans oublier celui en l'honneur des aînés mais aussi celui lors des vendanges en Beaujolais, avec les grenouilles au repas et la cueillette du raisin l'après-midi.
- Nombreux concours de belote, manille, rami, scrabble, pétanque.
- Deux lotos, dont un régional de grande envergure qui a déplacé une grande foule de joueurs.
- Une journée gaufres au boulodrome de Croizet, comme lorsqu'on a 20 ans !
- Plusieurs repas savoureux et toujours très animés.
- Un spectacle chansons accompagnées à l'orgue de barbarie par deux artistes professionnels de très grands talents qui ont émerveillé nos aînés.



L'année 2011 sera dans la lignée de la précédente. Les responsables affinent un programme gratiné qui fera le bonheur de tous. Citons seulement :

- Un super grand loto régional pour le dimanche 17 avril à 14 heures qui, très primé, attend encore une grande affluence de joueurs.
- Un voyage de 7 jours, du 26 juin au 2 juillet, pour découvrir les charmes de la Côte d'Azur et de l'arrière-pays niçois, avec un programme du tonnerre ! Tout est déjà soigneusement réservé.

L'année sera encore très riche de nombreuses manifestations. Amis retraités, pourquoi vous ennuyer chez vous, venez nous rejoindre. Vous verrez, il y a de l'ambiance et comme ça la retraite est belle.

Rappelons que chaque jeudi de l'année, salle de la maison commune, on peut venir partager le jeu de son choix, lorsqu'on est disponible. Boissons diverses, café, chocolat et brioche sont toujours offerts. Alors, amis retraités, on vous attend, vous serez vraiment les bienvenus.

BOUGER AVEC LA GYM VOLONTAIRE

A comme assouplissements ou abdominaux ou aérobic
C comme convivialité ou exercices « cardio »
D comme danse
E comme étirements
M comme musculation
R comme rythme... à chacun(e) le sien ou relaxation
S comme step ou stretching
V comme Valérie professeur agréée FFEPGV

Les cours de gym ont lieu le lundi de 19 h à 20 h, sauf pendant les vacances scolaires, à la salle polyvalente, soit 34 heures par an.

Vous pouvez encore vous inscrire ou tout simplement venir participer aux deux premiers cours gratuits avant engagement. Ados, adultes, femmes, hommes, vous serez tous les bienvenus.

Contacter Edith au 06.82.37.61.01 ou Nicole au 04.77.63.27.86.



CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN ET CHALET MERLIN

Une nouvelle équipe a été mise en place début 2010 en concertation avec le Maire pour continuer d'assumer la gestion du chalet Merlin dans le cadre des dispositions de sa destination sociale et familiale.

Un programme de travaux est en cours de préparation pour améliorer le confort et la propreté du chalet, de même qu'un nouveau règlement a été établi pour l'utilisation des lieux.

Après la réalisation des travaux d'amélioration intérieure, le coût des locations est de 90 € pour un week-end et de 45 € pour seulement l'accès de l'aile Est (garage + WC + parc). Un relevé des consommations électriques fait l'objet d'un règlement en sus. Réservation au 04.77.63.26.09.

■ Activités du centre social Fernand Merlin

Après le départ du groupe artistique qui est devenu indépendant du centre social, ce dernier continue d'être le « coordinateur » de l'organisation et du balisage des circuits pour l'organisation de la randonnée annuelle au profit de « ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE », lutte contre le cancer sur le Roannais.

Une équipe de marcheurs et de bénévoles est en place, constituant une section du centre social Fernand Merlin, et pourra organiser d'autres activités le cas échéant (adhésion : 1,50 € par an, pour bénéficier aussi de l'assurance R.C. du centre social Fernand Merlin, marche, gym, VTT).

HARMONIE MUNICIPALE

L'harmonie municipale a, cette saison 2009-2010, connu quelques changements. Tout d'abord, au mois de janvier, Daniel Imbert, président de la société depuis 32 ans, laissait sa place à Nicolas Coquard. Cette passation de pouvoir eut lieu lors de l'assemblée générale. A cette occasion, étaient aussi mis à l'honneur quelques jeunes recrues

pour l'obtention du diplôme de fin de premier cycle en solfège.

L'autre gros changement de cette année est le renouvellement des vestes et des cravates. En effet, grâce au soutien de la municipalité et du Conseil Général, les tenues vertes, acquises en 1985, laissent à présent place à des vestes

rouges. L'augmentation de l'effectif ces dernières années justifie ce changement. La réception de ces tenues a eu lieu le 7 novembre et les musiciens les ont inaugurées lors de la Sainte Cécile.

Entre ces deux événements, l'harmonie a présenté ses deux concerts annuels et a participé à plusieurs manifestations à l'extérieur : Coutouvre, Charlieu, Montagny, Neaux... Le prochain concert à Saint-Just aura lieu le samedi 12 mars 2011 avec l'harmonie de Charlieu.

Les répétitions se déroulent tous les samedis, route de Lyon, à 18 h et vous pouvez venir y assister.

Amis musiciens, intéressés par la musique en ensemble, vous êtes les bienvenus.



GROUPE ARTISTIQUE

2010 aura été une année mi-figue mi-raisin pour le groupe qui a été contraint de différer ses représentations à 2011 en raison d'un retard pris dans la conception de son spectacle (il y a des fois où tout ne va pas comme on veut).

Nous profitons du bulletin municipal pour adresser nos excuses à nos fidèles spectateurs et nous leur donnons rendez-vous aux dates ci-dessous.

Il y a quand même une satisfaction avec la création d'un atelier théâtre d'enfants dirigé par Cécile Laurent, accompagnée par Sandy et Charlène. Ces jeunes ont du talent. Souhaitons qu'ils continuent sur cette voie en prenant surtout du plaisir à jouer.

Des spectacles autres que ceux du groupe artistique sont en projet, nous espérons qu'ils se concrétisent pour que notre salle vive un peu plus qu'à l'heure actuelle.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2011.

Dates des spectacles :

Samedi 26 Mars à 20 h 30 – Samedi 2 Avril à 20 h 30
Dimanche 3 Avril à 14 h 30 – Vendredi 8 Avril à 20 h 30



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La caractéristique du commerçant ou de l'artisan, c'est sa volonté farouche d'être indépendant. Pas facile de se réunir en association !

Cependant, à St-Just-la-Pendue, c'est fait. Et réunion après réunion, nous commerçants et artisans, nous nous retrouvons et mettons en place des actions commerciales afin de vous bichonner, vous, fidèles clients de nos commerces traditionnels.

Les jeunes enfants se souviendront de leur promenade en calèche en 2008, accompagnés du Père Noël et... de ses papillotes.

Les plus grands (en 2009) qui se sont bien investis dans l'observation de nos vitrines et qui y ont

déniché l'objet des professionnels de l'artisan ont bien été récompensés.

Soirée dansante associée au jumelage (en 2008), vide grenier du printemps balbutiant... sous la pluie : encore des ballons d'essai lancés sur la planète commerçante de St-Just !

Noël 2010 est placé sous le signe de la chance : des milliers de cartes à gratter chez chacun de vos commerçants participants et dans la poche de vos artisans ; des centaines de lots distribués et un ordinateur portable attribué au plus chanceux.

Nous souhaitons nous mobiliser en 2011 pour renouveler ces animations et pourquoi pas donner une belle dimension au vide grenier de printemps.



Soyez acteurs du dynamisme commercial de notre village, rendez-nous visite et nous vous raconterons la suite !

DESSERTE ST-JUST – ROANNE – ST-JUST

Le Conseil Général organise des lignes de proximité par cars pour faciliter le déplacement des personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion. Ainsi, chaque mercredi (sauf férié), un car dessert Le Coteau et Roanne : départ de St-Just à 13 h 05 devant la mairie avec arrivée à Roanne à 14 h.

Retour de Roanne à 18 h 10 place de l'Hôtel de Ville avec arrivée à St-Just à 19 h 10.

Rappelons aussi que les particuliers peuvent utiliser le service spécial de transport scolaire (départ à 7 h devant la mairie).

COMITÉ DES FÊTES

Suite à de nombreux compliments sur l'inter société 2009, nous avons décidé de renouveler ce tournoi apprécié de tous.



De nouveaux jeux ont pu départager 8 associations de St-Just qui s'affrontaient avec, entre autres, un parcours de brouette les yeux bandés, différents jeux d'eau avec une piscine fabriquée par les membres du comité.

Nous remercions les pompiers de St-Just pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

L'échelle des champions (comme dans intervalles) a mis à rude épreuve la résistance physique des participants qui devaient grimper le plus vite possible uniquement à la force des bras.

Le défilé du samedi avec l'harmonie et les mascottes (nouveau de cette année) a beaucoup plu aux spectateurs, surtout aux enfants.

La maison Rozier nous a une nouvelle fois préparé un délicieux porcelet à la broche suivi, cette année, d'un spectacle avec le sosie de Renaud. Félicitations à cet artiste de la région qui a produit un très beau spectacle.

Pour finir, nous remercions, comme à l'habitude, toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de la fête.

Bonne et heureuse année à tous !

AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque, « de sa première appellation amicale des anciens élèves de l'école publique », a été créée en 1903. Cette association, plus que centenaire, qui a connu deux guerres mondiales, a gardé aujourd'hui une enviable activité. Une vingtaine de membres participants constituant le conseil d'administration et environ 130 membres honoraires témoignent de la vitalité de cette association.

Le siège, ouvert les mercredis de 14 h 30 à 19 h, les samedis de 15 h à 19 h et les dimanches matin de 10 h à 12 h 30, accueille sans discrimination tous ceux qui le désirent sous réserve de la possession de la carte de membre d'un montant annuel de 5 €.

Lieu de rencontre et d'échange, les commentaires vont bon train tant sur les résultats sportifs avec bien sur le petit grain de chauvinisme qui accompagne les prestations de l'ASSE, que sur les conditions météorologiques, les plantations du jardin, la partie de pêche ou l'actualité politique, ceci dans le respect des convictions de chacun.

Il y a eu aussi des joies dans le milieu bouliste. La plus marquante est certainement le double titre de champion de France de Stanislas Delaye. Ce jeune joueur du centre de formation bouliste de Roanne,

dont les parents sont licenciés à l'amicale, a déjà un palmarès imposant de titres et ne devrait pas s'en arrêter là en 2011, tant au niveau national qu'international puisqu'il a été sélectionné à plusieurs reprises en équipe de France.

Et puis nos boulistes locaux se sont imposés dans de nombreux concours, notamment la doublette Raphaël Lièvre et Denis Goutailler qui a remporté le challenge Ducreux en 3^e et 4^e division à Panissières les 18 et 19 septembre et la quadrette Sandrine Delaye, André Recorbet, Christian Giraud et Stanislas Delaye qui s'est octroyée le fanion cantonal à St-Victor-sur-Rhins.

Sans oublier la participation aux divers championnats de France dont les résultats sont très satisfaisants, à savoir :

- en tête à tête 4^e division : Grégory Missire échoue à la partie de barrage au niveau départemental à La Ricamarie le 16 mai,
- en doublette 3^e division les 3 et 4 juillet à Aime La Plagne : Raphaël Lièvre et Denis Goutailler s'inclinent en 8^e de finale,
- en quadrette 3^e division les 23, 24 et 25 juillet à Chazelles-sur-Lyon : l'équipe composée de Raphaël Lièvre, Denis Goutailler, Frédéric Rey,



Cette année 2010 aura été marquée par des joies et des peines.

Jeannot Veillas nous a quittés à l'âge de 84 ans. Rappelons qu'il fut toute sa vie membre actif de notre amicale. Homme de conviction, il a été un militant laïc exemplaire au sein de l'association. Les amicalistes n'oublieront pas l'homme fidèle et dévoué.

Grégory Missire et Xavier Jonard ne dépassent pas le seuil des 16^e de finale,

- toujours en quadrette 3^e division : l'équipe composée de Gérard Delaye – André Recorbet (St-Just), Roland Lièvre – Patrice Valois (Chirassimont) et Jean-Marc Garin (St-Cyr-de-Valorges) s'est inclinée à la partie qualificative départementale contre la quadrette de Raphaël Lièvre.

Et en fédération Ufolep, les 25, 26 et 27 juin au championnat de France à Soissons :

- la doublette féminine 4^e division composée de Jeanine Guicherd et Sandrine Delaye s'incline en 8^e de finale de la coupe de France,
- la quadrette 3^e division Gérard Delaye, André Recorbet, Roland Lièvre, Patrice Valois et Jean-Marc Garin ne dépassent pas le seuil des 8^e de finale.

Dans le cadre des compétitions des associations sportives, l'équipe de l'amicale est parvenue au 3^e tour du niveau départemental.

L'amicale n'accueille pas que des « champions », elle est heureuse de voir ses sociétaires s'affronter sur les terrains de boules ou autour d'une table de tarot ou de belote, rencontres toujours prétextes à des joutes verbales pleines d'humour, dignes des personnages de Pagnol, et avec quelques bons « casse-croûte » à la fin des rencontres de boules.

Que faut-il souhaiter à l'amicale pour l'année 2011, la même vitalité, une participation plus nombreuse aux diverses manifestations réservées aux sociétaires, et qu'elle soit toujours ce lieu de rencontre qui respecte les opinions de tous en conservant son idéal humaniste.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2009/2010

CONCOURS DE CARTES

TAROT

Vendredi 10 décembre 2010 à 20 h 30

Se faire inscrire jusqu'au 8 décembre 2010 au siège, ou par téléphone auprès d'un membre de la société.

Samedi 12 février 2011 à 14 h 30

Inscription idem jusqu'au 9 février 2011



BELOTE

Mercredi 17 novembre 2010 à 14 h 30

Samedi 11 décembre 2010 à 14 h 30

Samedi 15 janvier 2011 à 14 h 30

Mercredi 27 janvier 2011 à 14 h 30

Mercredi 9 février 2011 à 14 h 30

Samedi 5 mars 2011 à 14 h 30

CONCOURS DE BOULES

OFFICIELS

Samedi 5 février :

16 quadrettes 3^e et 4^e division

Dimanche 10 avril :

64 tête à tête 3^e et 4^e division

Mardi 17 mai :

12 quadrettes vétérans

Samedi 18 juin :

32 doublettes 3^e et 4^e division

Samedi 16 juillet :

32 doublettes 3^e et 4^e division

SOCIÉTAIRES

But d'honneur à partir du 6 mars 2011

Vendredi 27 mai à 17 h 30

Vendredi 10 juin à 17 h 30

Vendredi 1^{er} juillet à 17 h 30

Samedi 9 juillet à 14 h (Mémorial Claude Villard)

Samedi 6 août à 15 h

Samedi 3 septembre à 14 h (concours de la fête)

Dimanche 18 septembre à 9 h (tête à tête)



ASSOCIATION FOOTBALL 81

Ce bulletin municipal est pour le club l'occasion de dresser le bilan sportif de la saison écoulée et de présenter les objectifs du club pour 2010-2011.

En 2009-2010, l'équipe 1, qui évolue en 2^e série du Roannais, a réalisé une saison moyenne. Certes, le classement est bon (3^e) et l'effectif de

qualité mais il a manqué de la régularité et un peu d'ambition à certains moments, ce qui nous a sans doute pénalisé dans la course à la première place. La nouvelle saison a débuté en septembre. L'équipe est dirigée par Jean-Marc Lévy, assisté par Claude Dubessy. L'objectif est de figurer le



L'équipe 2 championne du Roannais.

mieux possible dans une poule homogène et de préparer au mieux les saisons futures qui devraient voir de « nombreux » jeunes issus de Goal Football intégrer le club.

La grosse satisfaction de la saison écoulée est la première place obtenue par l'équipe réserve en 3^e division. Elle termine avec 2 points d'avance sur son dauphin Moulin-Cherier, a remporté 18 de ses 22 matchs de championnat et a inscrit 69 buts (meilleure attaque de la poule). Bravo à ce groupe dirigé par Mickaël Giraud et Yohann Rozier. Pour 2010-2011, cette équipe aura à cœur de défendre les couleurs de St-Just et de, pourquoi pas, réaliser un coup en coupe du Roannais.

L'équipe 3 a connu une saison 2009-2010 un peu moins difficile que les saisons précédentes. Malgré une dixième place au classement, elle a réalisé un bon début de championnat et réussi quelques perfs. La saison 2010-2011 a vu l'équipe 3, toujours dirigée par le fidèle « Zinette », changer de poule et espérons que ceci lui soit bénéfique.

Enfin, le club souhaite remercier la municipalité de St-Just-la-Pendue pour son soutien, les fidèles sponsors du club et l'ensemble des bénévoles et dirigeants d'équipes.

Bonne année 2011 à tous les Sanjustoises et Sanjustois !

TENNIS CLUB

Le tennis club entame sa trentième année d'existence dans le monde associatif local.

Au niveau de l'école de tennis, cette année, après une diminution des effectifs, une hausse est à constater, ce qui porte à une trentaine le nombre d'enfants à l'école de tennis. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, il vous suffit de vous présenter lors des entraînements les mercredis après-midi entre 15 h et 18 h.

Pour ce qui est du bilan sportif, cette année est un plus mauvais crû que les années précédentes avec, notamment, la relégation à l'échelon inférieur de l'équipe 1 et de l'équipe 3 masculines. Les équipes masculines 2 et l'équipe féminine finissent dans le ventre mou du classement. Seule véritable satisfaction, l'équipe vétérans qui finit première de son championnat, invaincue. A noter aussi, malgré tout, la réussite de nos joueurs individuellement sur les différents tournois départementaux. Info de dernière minute : l'équipe vétérans est vraiment compliquée à arrêter, après une défaite en début de championnat, elle n'a laissé aucune chance à ses autres adversaires. Bravo à elle pour cette saison, de nouveau au plus haut du classement de ses championnats !

A noter que cette année seront fêtés les 30 ans du tennis club, le bureau fait appel aux bonnes idées pour marquer cette date avec une journée festive.



*De gauche à droite : Guy Bérurgeon
Emmanuel Moralès – Jean-Pierre André
Thierry Méjean – Georges Sage – Anthony Martins
Lucas Farjot – Paul Micolon.*

TENNIS DE TABLE

Sportivement, le club de tennis de table a réalisé une bonne saison 2009/2010, avec une quatrième place en départementale III.

Domage que trois jeunes aient quitté le groupe, formés par le club, envoyés en stage et entraînés par un entraîneur ; surtout que deux d'entre eux progressaient et prenaient de l'assurance lors des matchs. Quand c'est pour des raisons d'études, on comprend.

Mais, le club est renforcé par deux nouveaux jeunes licenciés et deux anciens, ce qui fait 8 pongistes engagés pour la saison 2010-2011.

Peut-être qu'une nouvelle équipe verra le jour en deuxième partie du championnat.

Pour tous renseignements : ☎ 04.77.63.27.16, aux heures des repas.

Date à retenir : **Le samedi 26 février 2011, tournoi local.**

DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ; vous souhaitez réaliser dans votre habitation des travaux concernant les économies d'énergie, l'adaptation du logement au vieillissement, au handicap ou plus généralement l'amélioration du confort : le PACT du Roannais, situé 23 rue Georges Ducarre à Roanne, peut vous accompagner dans la définition de votre projet, étudier les possibilités d'aides financières, constituer les dossiers administratifs.

Tél. : 04.77.44.47.37 - mail : pact.roannais@orange.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'année 2010 restera marquée d'une pierre blanche. Depuis septembre en effet, la société de chasse occupe un local situé 146 rue de l'Etang acheté par la commune, avec la participation de notre association, au Conseil Général de la Loire.



Tir aux pigeons.

Depuis longtemps inutilisé, cet ancien dépôt a nécessité d'importants travaux de rénovation, tous réalisés bénévolement par des membres de notre société : réfection de la toiture, pose d'un plafond, création de sanitaires, changement des portes et fenêtres...

La plupart des matériaux utilisés sont des matériaux de récupération. Seule, l'installation électrique a été confiée à notre artisan local pour respecter les normes.

La société de chasse tient à remercier le Conseil Général de la Loire qui a subventionné l'acquisition du mobilier, la municipalité pour son écoute et sa participation, les différents donateurs qui ont permis de meubler ce local et bien sûr toutes les personnes qui ont donné « temps et sueur » pour rendre accueillant le nouveau siège de la St Hubert.

DATES À RETENIR :

- Repas de chasse « propriétaires et chasseurs » le dimanche 6 mars 2011 à la salle polyvalente.
- Tir aux pigeons les samedi et dimanche 18 et 19 juin 2011 lieu dit Le Passou.

COMITÉ FNACA

L'année 2010 touche à sa fin. Notre comité, composé de ses 65 adhérents dont 11 veuves, n'a pas eu la douleur de perdre l'un des siens durant cette année.



A l'appel des comités voisins, notre section se déplace régulièrement lors de funérailles.

La réunion de secteur annuelle sera accueillie par notre comité en date du 16 novembre.

■ ACTIVITÉS 2010

- **7 février** : thé dansant.
- **19 mars** : commémoration à St-Etienne, au Monument départemental.
- **21 mars** : commémoration à St-Just, défilé suivi du vin d'honneur.
- **30 mai** : congrès départemental à St-Héand.
- **11 août** : pique-nique annuel.
- **16 septembre** : voyage d'une journée à « Vulcania ».
- **26 octobre** : assemblée générale.
- **12 décembre** : l'année se termine par la choucroute.

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS ET AVENIR DES COMMUNES

Je comprends mal l'acharnement des gouvernements successifs à vouloir remettre en cause l'institution qui marche le mieux dans notre pays : **LA COMMUNE**.

Elle est pourtant la base de la République, de la citoyenneté et un exemple de gestion rigoureuse des finances publiques.

Les français aiment leur commune, ceci se confirme par les sondages, mais surtout par leur participation aux élections locales. S'il s'agit du coût des indemnités ? Elles ne représentent que 1 % des sommes gérées dans les communes. Par contre, il serait intéressant de chiffrer le coût du remplacement de 500 000 élus locaux par des fonctionnaires qui rendraient à la nation un service équivalent.

Depuis toujours les français, et particulièrement les ruraux, font confiance à la proximité, à l' élu local, au secrétaire de mairie.

Il est vrai que depuis quelques décennies, le « millefeuille » a un peu trop grossi, outre les **Communes**, nous avons aujourd'hui les **Communautés de Communes**, les **Syndicats Mixtes**, le **Canton**, le **Pays**, le **Département**, le **SCOT**, la **Région**, l'**Etat**... l'**Europe**... certains voulant absolument élargir leurs compétences au dépend des autres. Comment le citoyen peut-il s'y retrouver ?

Alors, de grâce, supprimons ce qui est le moins utile, créé à tort, et souvent très onéreux !

Les technocrates déclarent : « 36 000 communes : c'est trop par rapport aux autres pays de la communauté européenne », pourtant cela fonctionne très bien et certains pays envient cette particularité française. Ils ne devraient pas ignorer que tout au long de notre histoire la France a servi de modèle à nos voisins européens (institutions républicaines, code civil...).

Le plus étrange dans cette initiative est qu'elle ne correspond à aucune demande de la population.

Imaginons que les communes cèdent toutes leurs compétences aux communautés de communes, que les services administratifs et techniques soient totalement mutualisés : qui prendraient les décisions sur le plan local ? Qui serait votre interlocuteur ? Que deviendrait le service public de proximité qu'est la mairie pour les administrés ? A moyen terme, quels seraient les horaires d'ouverture ? Ne disparaîtrait-elle pas (comme la Perception, la DDE...) ? Et surtout, quel serait le surcoût pour le contribuable ?

Tous unis, élus locaux comme nationaux, restons vigilants afin de conforter ce qui a fait ses preuves, ce qui est naturel, arrêtons les expériences ratées quand, à l'évidence, elles ne correspondent pas au génie national.

Guy FABRE

Les technocrates, si on leur donnait le Sahara, dans cinq ans il faudrait qu'ils achètent du sable ailleurs.

Coluche.

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

L'année 2010 a été à nouveau une année satisfaisante. Le club enregistre des résultats encourageants chaque année.

Notre grand prix du mois d'avril a été encore une bonne réussite, puisque d'année en année le nombre de participants de haut niveau augmente, malgré un calendrier de compétitions très chargé.

Certains de nos sociétaires ont participé aux championnats de France. Malheureusement, les résultats ont été en dessous de 2009. C'est le sport ! Avec de la persévérance et de l'entraînement, nous espérons faire mieux en 2011.

Les compétitions régionales se déroulent toujours dans un climat convivial : les tireurs et les visiteurs apprécient la qualité du site, de la région et de la bonne table.

Nous rappelons que le TGO est ouvert à tous, tireurs et visiteurs. Nous serons heureux de vous accueillir tous les samedis après-midi de février à septembre.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier notre voisinage pour sa compréhension, et par conséquent l'aide à la pratique de ce sport.



UN 4^e LIVRE POUR UN AIDE-SOIGNANT

Au cours de l'année 2010, André Crépet, président de l'association Soleil d'Automne, a réalisé plusieurs projets pour l'hôpital de St-Just : marché de Noël, crèche vivante, minibus, kermesse...

Pour cet aide-soignant retraité, l'année 2010 a vu aussi la réalisation d'un vaste projet qui lui a demandé plusieurs années de travail acharné.

Il s'agit de la sortie, à la Chronique Sociale à Lyon, cet automne, de son 4^e livre intitulé « **Soignants en gériatrie** ». Comme les trois précédents, ce nouveau livre est aussi au service des soignants œuvrant en institution gériatrique.

André Crépet a un parcours gérontologique exceptionnel, débuté en 1980. Déjà, en 1988, avec un premier livre : « **Aider à mieux vivre la mort** », extrait d'une thèse universitaire pour le DUGS, il nous a familiarisés avec la mort, le mourir, le mourant et son accompagnement en partant de la réalité sur le terrain.

En 1994, avant de prendre sa retraite, il a voulu laisser un écrit à ses collègues aides-soignants. Cela s'est traduit par un 2^e livre intitulé : « **Aides-soignants en gériatrie** », paru à la Chronique Sociale à Lyon en 1998. Son épouse, également aide-soignante, y a aussi collaboré. Comme pour le premier, cet écrit a donné lieu à des conférences et tables rondes sur le travail des aides-soignants travaillant en maison de retraite.

Mais, avec les années, le courage et la ténacité de l'auteur n'ont pas diminué. Suite à deux années universitaires pour préparer le DHEPS, sa thèse relate son enquête menée auprès de 50 équipes soignantes dans les principaux hôpitaux de la Loire, sur le sujet de la relation au malade dans les conduites thérapeutiques. C'est ainsi qu'en 2002 paraît un 3^e livre aux édi-



4^e livre d'André Crépet.

tions Thélès à Paris, il est extrait de cette thèse. Il est intitulé : « **Améliorer les relations soignant-soigné** ».

En 2006, il a le projet de continuer, de compléter ses précédentes recherches gérontologiques. Il veut mettre l'accent sur la vieillesse et ses différentes pathologies en institution. Mais, très vite, la théorie laisse place au vécu de la personne âgée, pour déboucher sur des conseils proposés aux soignants.

Ce projet s'est concrétisé et finalisé le 9 septembre 2010, avec la sortie de son 4^e livre intitulé « **Soignants en gériatrie** », aux éditions de la Chronique Sociale à Lyon. L'originalité de ce livre est qu'André Crépet ne craint pas d'aborder certains sujets tabous comme la mort, la maltraitance aux personnes âgées, la sexualité de la personne âgée, la souffrance des soignants, la terrible et longue maladie d'Alzheimer...

Dans ce dernier livre, l'auteur propose un vrai « projet de vie » pour les personnes âgées en institution, à destination des soignants, mais aussi des familles, des proches, des acteurs du secteur paramédical. Il propose, tout au long de l'ouvrage, des conseils, des actions pour une meilleure qualité de vie de la personne âgée. On ne peut qu'admirer la qualité de la documentation, la clarté des propos et la structuration claire et pédagogique du livre.

L'auteur, dans sa longue carrière d'aide-soignant, a privilégié la relation à la personne âgée, comme soin réel, la disponibilité, le dynamisme, la motivation, le service, le sens donné à son travail routinier et parfois ingrat, mais enrichissant. Il est également un bienfaiteur pour ses pairs avec de nombreuses interventions pour faire accélérer le processus qui a abouti à l'institution du DEAS (Diplôme d'Etat d'aide-soignant) pour les plus de 360 000 aides-soignants.

La boucle est donc achevée avec 30 ans de recherches gérontologiques menées sans découragement, avec ténacité, de 1980 à 2010. Mais pour cet aide-soignant émérite, sa meilleure récompense sera le jour où la relation au malade, à la personne âgée, fera partie du soin global à la personne soignée et sera reconnue et comprise dans la charge de travail, comme cela existe dans d'autres pays.

Son 4^e livre, « Soignants en gériatrie », est disponible chez l'éditeur à Lyon, en librairie, chez l'auteur avec une dédicace à St-Just-la-Pendue au 04.77.63.53.25.

Avoir 80 ans (1930-2010)



(De gauche à droite et de bas en haut)

- 1^{er} rang : Maurice Arnaud – Marinette Fargeot ép. Barbier – André Chirat – Micheline Mauger ép. Chapon
Michel Fournel – Anne-Marie Plasson ép. Labouré – Joseph Rodet – Valentine Coquard – Eugène Veluire.
2^e rang : Raymond Massot – Marie-Thérèse Mondière ép. Giraud – Régis Channellière – Marie Giroudon ép. Pétel
Paul Crocfer – Micheline Babe ép. Michon – Michel Crocfer – Gabrielle Ferrier ép. Courel – Jacques Michon.
3^e rang : Jacques Channellière – Claude Bernard – Marcelle Pelosse ép. Rey – Marcel Frénéat
Angèle Missire ép. Poncet – René Galichet.



S. - ST-JUST-la-PENDUE (Loire) — L'Hôpital



St-JUST-la-PENDUE — Avenue Grange-Blanche

ST JUST la PENDUE (Loire) — Monument JEAN DUPUIS
Explorateur du Fleuve Rouge au Tonkin
Inauguré le 4 septembre 1932 par M. A. SARRAUT, ministre des Colonies
Paul Rulot, sculpteur, membres de l'Institut
J. Penne et P.-H. Richer, architectes S. A. D. G.



Cl. Lafay, photo éd.

LE QUARTIER DE BELLEVUE

2018